

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 28 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 12 janvier 2016 relatif au tableau d'avancement au grade de commissaire divisionnaire de police au titre de l'année 2016

NOR : INTC1627037A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale;

Vu le décret n° 2005-939 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier du corps de conception et de direction de la police nationale;

Vu l'arrêté DRCPN/ARH/CR/n° 1017 du 30 décembre 2014 modifié fixant le taux de promotion dans le corps de conception et de direction de la police nationale pour les années 2015, 2016 et 2017;

Vu l'arrêté DRCPN/ARH/CR/n° 21 du 12 janvier 2016 relatif au tableau d'avancement au grade de commissaire divisionnaire de police au titre de l'année 2016;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de conception et de direction de la police nationale, émis lors de sa réunion du 11 octobre 2016;

Sur la proposition du préfet, directeur général de la police nationale,

Arrête:

Article 1^{er}

La liste complémentaire mentionnée à l'article 1^{er} de l'arrêté du 12 janvier 2016 susvisé est complétée comme suit:

- 47 M. Defer (Julien).
- 48 M. Mottu (Olivier).
- 49 M. Tombolato (Emmanuel).
- 50 M. Fouchard (Pascal).
- 51 M. Zoulas (Dimitri).
- 52 Mme Peyratou (Ingrid).
- 53 M. Dubus (François).
- 54 M. Hirsch (Stéphane).
- 55 M. Reeb (Christian).
- 56 M. Soules (Didier).
- 57 M. Jezequel (Loïc).
- 58 Mme Bonnet (Charlotte), épouse Defremont.
- 59 M. Corsaut (Fabrice).
- 60 Mme Gindensperger (Anne).
- 61 M. Brugat (Pierre-Roger).
- 62 M. Messenger (Vincent).
- 63 M. Chassaing (Grégoire).
- 64 M. Crivelli (Guillaume).
- 65 M. Fremond (Wilfrid).
- 66 M. Gallot (Bruno).
- 67 Mme Cauvin (Mireille), épouse Jeulin.
- 68 Mme Augeraud (Cécile), épouse Pickaert.
- 69 M. Alvarez (Sébastien).
- 70 M. Slangen (Eric).

- 71 M. Marty (Alexis).
- 72 M. Mauger (Guillaume).
- 73 M. Druais (Dominique).

Article 2

Le préfet, directeur général de la police nationale et la préfète, directrice des ressources et des compétences de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 octobre 2016.

Le ministre de l'intérieur,
BERNARD CAZENEUVE